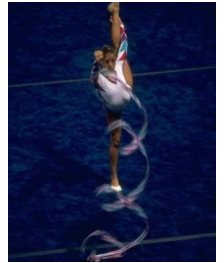


MINISTÈRE DES SPORTS

1^{ère} rencontres du triathlon féminin 29 et 30 avril 2011

Mise en œuvre de la politique de l'Etat en faveur de la place de la femme dans le sport

*Muriel FAURE/Ministère des sports
Bureau des fédérations Multisports, des activités sportives de nature et des pôles ressources
Chargée de mission sport et mixités*



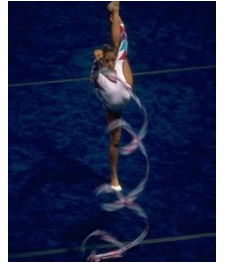
« Une olympiade femelle serait impratique, inintéressante, inesthétique et incorrecte. Le véritable héros olympique est à mes yeux, l'adulte mâle individuel. Les J.O. doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être avant tout de couronner les vainqueurs. »

(Pierre de Coubertin)

discours lors des Jeux Olympiques de 1912 à Stockholm).

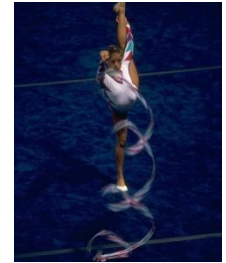


MINISTÈRE DES SPORTS



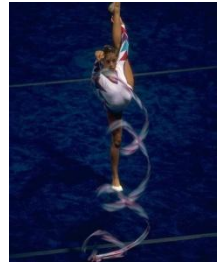
« La vocation première du sport est de rassembler par delà des sexes, par delà les origines et par delà les territoires »

Chantal Jouanno (décembre 2010)



La Féminisation du sport en France : Contexte

- ✓ Les femmes sont de plus en plus nombreuses à pratiquer des activités physiques et sportives : de 9% en 1968, on constate une progression à **48% aujourd'hui**.
- ✓ Cependant, même si elle augmente, la pratique féminine licenciée, reste nettement en retrait par rapport à celle des hommes les femmes représentent **36, 2%** des licences distribuées en France en 2009 et **22,4% des licenciés du triathlon**
- ✓ Les statistiques relatives à la pratique des publics socialement défavorisés, montrent que l'exclusion frappe davantage le public féminin La progression de la pratique sportive ne concerne cependant pas toutes les femmes. Les études et statistiques le montrent. Lorsque des difficultés sociales ou d'intégration se présentent, les femmes sont les premières exclues.



La Féminisation du sport en France : Contexte

- ✓ Le sport féminin diffère encore sensiblement du sport masculin, qu'il s'agisse des disciplines choisies, de l'intensité des activités au cours de la vie, des lieux de pratiques ou encore de l'engagement dans la compétition.
- ✓ 31 décembre 2010, **36,8 % des sportifs de haut niveau** inscrits sur les listes ministérielles sont des femmes **27,3% pour le triathlon**
- ✓ L'accès des femmes aux postes à responsabilité(s), reste difficile plus on progresse dans la « hiérarchie.
- ✓ Ce constat de la sous représentation féminine aux postes de responsabilité électorale est également observé en matière d'encadrement technique : **18,4% des CTN 15,4 % pour le triathlon 11,1% des Entraîneurs nationaux 20% triathlon.**
- ✓ Enfin, l'accès des femmes aux formations et aux métiers du sport reste encore insuffisant.



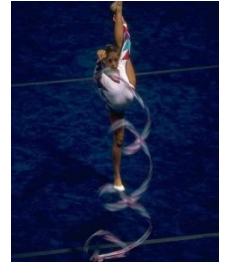
MINISTÈRE DES SPORTS

La Féminisation du sport en France : Sportif de haut niveau

	2010				TRIATHLON			
	Hommes	Femmes	total	Part de femmes	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
Sportifs de haut niveau	4539	2649	7188	36,8%	32	12	44	27,3%

Par catégorie de sportifs listés

sportifs de haut niveau	2010				TRIATHLON			
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
Elites	447	244	691	35,3%	3	2	5	40,0%
Jeunes	2295	1381	3676	37,6%	5	3	8	37,5%
Reconversions	116	73	189	38,6%	6	2	8	25,0%
Seniors	1681	951	2632	36,1%	18	5	23	21,7%
Espoirs	4929	2570	7499	34,3%	25	15	40	37,5%
Partenaires d'entraînement	172	65	237	27,4%				



Stratégie du ministère : contexte historique

- **Mai 1994** : 1^{ère} conférence Internationale (Brighton)
- **1998** : Constat de fortes discriminations et 1^{ères} mesures concrètes mises en place par le Ministère des sports
- **1999** : Assises nationales Femmes et Sport
- **2002 à 2004** : dans le cadre d'une démarche partenariale entre le MS et le CNOSF, la France a assuré la présidence d'un réseau européen « Femmes et sport »
- **2004** : remise du rapport DEYDIER



Stratégie du ministère : contexte historique

- **De 2005 à 2009** : organisation conjointe MS/CNOSF des concours Femmes et Sports (2780 projets identifiés 500 initiatives valorisées dont 350 en faveur des filles ZUS)
- **2006** : Création du PRN « sport famille et pratiques féminines » lieu d'expertise, de ressources, de formation et de conseil
- **2010** : Mis en sommeil, en accord avec le CNOSF du concours Femmes et sport

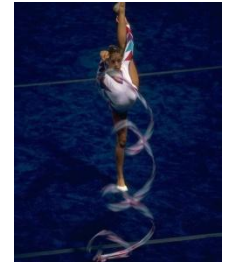


MINISTÈRE DES SPORTS



La politique du ministère chargé des sports s'inscrit dans un double objectif :

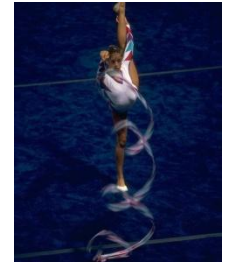
- ✓ **L'accès des femmes aux responsabilités
(arbitrage, encadrement, instances dirigeantes)**
- ✓ **Le développement de la pratique sportive féminine**



MINISTÈRE DES SPORTS

1) Un cadre législatif

- ✓ Pour l'accès des femmes aux responsabilités dans les instances sportives
- ✓ Pour l'accès des femmes à la pratique sportive.



MINISTÈRE DES SPORTS

2) Une politique volontariste du ministère de la santé et des sports

A/ Une instruction de mars 2010 concernant l'accès des publics prioritaires à la pratique sportive met notamment l'accent sur l'accès des femmes aux pratiques sportives et aux responsabilités. Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- ✓ Valoriser l'engagement des femmes, améliorer les connaissances et communiquer sur les progressions enregistrées au sujet de l'accessibilité des femmes,
- ✓ Féminiser les postes à responsabilité au sein des instances du mouvement sportif,
- ✓ Favoriser la pratique sportive des jeunes filles et des femmes, en particulier dans les quartiers sensibles.



2/ Une politique volontariste du ministère de la santé et des sports

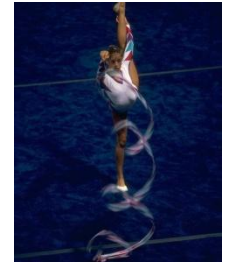
B/ Un rapport sur la féminisation

La féminisation des différentes instances sportives dirigeantes et de la pratique sportive fait l'objet d'un suivi spécifique de la part du ministère.

Depuis 2006, après chaque élection fédérale un « Rapport sur la féminisation du sport » est établi. Il présente les données sexuées relatives à la pratique sportive féminine et aux postes à responsabilité dans le champ sportif, au sein du ministère lui-même et des fédérations sportives. Les données recueillies en 2009 permettent aujourd'hui d'établir un comparatif entre la présente olympiade et la précédente : 11 présidentes sur 117 fédérations en 2010, 1 femme élue au bureau du CNOSF.



MINISTÈRE DES SPORTS



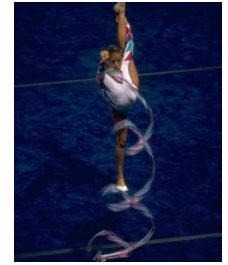
2) Une politique volontariste du ministère de la santé et des sports

C:/ Deux indicateurs élaborés dans le cadre du Projet Annuel de Performance (PAP) permettent la mesure des résultats de la politique menée :

- L'indicateur relatif au taux de licence féminine dans la population féminine (18,5% en 2009)
- L'indicateur concernant les moyens financiers du CNDS consacrés à des actions en direction des femmes et des jeunes filles (4,8%) en 2009 soit 5,69 M€.



MINISTÈRE DES SPORTS



Une politique volontariste du ministère de la santé et des sports

D/ L'accompagnement des fédérations sportives dans la mise en place de plan de féminisation.

Dans le cadre des conventions d'objectifs : Les conventions d'objectifs signées entre le ministère chargé des sports et les fédérations sportives permettent de soutenir et d'accompagner les actions visant à promouvoir la pratique sportive féminine.

Grâce à la mise en place d'emplois aidés : 5 fédérations sportives ont mis en place un plan de féminisation : football, handball, basket ball, cyclisme et roller



Les jeunes filles et les femmes



3/ Des moyens humains et financiers

A / Des moyens humains:

Le Pôle ressources national « sport, éducation, mixités citoyenneté ».

La valorisation des initiatives exemplaires, la mutualisation des expériences réussies, la formation des acteurs, et la mise à disposition d'outils pédagogiques sont indispensables. Ce sont les missions confiées au pôle ressources national « sport éducation mixités citoyenneté » implanté au CREPS de Provence Alpes Côte d'Azur, à Aix en Provence, depuis le 01/09/2009.

D'un réseau national composé d'une coordinatrice nationale et des coordonnateurs des directions régionales et des référents des directions départementales sur la thématique. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des acteurs locaux.



Les jeunes filles et les femmes



3/ Des moyens humains et financiers

B / Des moyens financiers:

Depuis 2004, la prise en compte de la dimension féminine du sport s'effectue de façon globale, que ce soit au niveau national ou au niveau déconcentré. Il s'agit d'ancrer le développement de la pratique sportive féminine dans une politique pérenne.

Niveau national : Dans le cadre des conventions d'objectifs

Sur la part territoriale du CNDS : en 2010, ils ont atteint plus de 5% de la part des crédits du CNDS soit 6 357 948 €.

Les jeunes filles et les femmes



Evolution des crédits du CNDP (part territoriale) sur les politiques publiques

Les Politiques à partir de 2008*	2008	2008	2009	2009	2010	2010
a - Aide à l'accès au club	7 858 968	6,3%	8 991 624	6,7%	9 358 228	6,9%
b - Aide directe à l'activité sportive	35 955 727	28,7%	36 508 717	27,3%	34 372 617	25,4%
c - Activités péri et extra scolaires	11 450 629	9,1%	14 834 045	11,1%	14 824 665	11,0%
d - Pratique féminine & responsable	5 582 139	4,5%	5 685 976	4,3%	6 357 648	4,7%
e - Accès au sport de haut niveau	8 904 169	7,1%	9 500 223	7,1%	9 636 384	7,1%
f - Aide à la formation	14 693 305	11,7%	14 433 477	10,8%	15 478 238	11,4%
g - Aide à l'emploi	16 753 639	13,4%	17 936 566	13,4%	17 865 811	13,2%
h - Santé et éthique sportive	6 036 849	4,8%	6 126 244	4,6%	6 828 855	5,1%
i - Développement durable	743 382	0,6%	837 125	0,6%	934 109	0,7%
j - Dévelop. des sports de nature	1 574 247	1,3%	1 629 413	1,2%	1 883 800	1,4%
k - Promotion du sport	8 660 016	6,9%	8 845 452	6,6%	8 102 195	6,0%
L- Dévelop. du mouvement sportif	7 073 942	5,6%	8 319 227	6,2%	9 540 775	7,1%
	125 287 012	100,0%	133 648 089	100,0%	135 183 325	100,0%
* hors Wallis et futuna, corse et polynésie française						



Les jeunes filles et les femmes



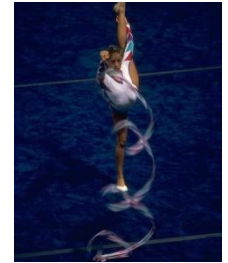
Aujourd'hui, même si nous commençons à mesurer les effets positifs de notre politique (pratique sportive féminine en hausse, meilleurs accès des femmes aux postes à responsabilités) nous sommes encore loin de la mixité vers laquelle nous voulons tendre et il reste de nombreuses actions à mettre en place et de nombreux freins à lever pour que l'investissement des femmes dans le sport soit équivalent à celui des hommes. **Comme l'a rappelé Chantal Jouanno, Ministre des sports, « les Français ne sont aujourd'hui que 48% à faire du sport au moins une fois par semaine, contre 64% pour les Danois et 72% pour les Suédois. La marge de progression est réelle et en particulier pour ce qui est de la pratique féminine, la pratique des personnes en situation de handicap ou vivant dans des lieux défavorisés. Les efforts doivent donc être poursuivis pour que tous les Français, quels que soient les territoires où ils vivent, quel que soit leur âge ou leur condition physique, puissent pratiquer. »**



Perspectives

groupe national Femmes et sport 2011 : Installé le 8 avril 2011

- Envisager les axes d'une stratégie nationale
- Proposer des pistes novatrices / susceptibles de produire des résultats
- Déterminer des pistes d'actions concrètes, pouvant être rapidement mises en œuvre?



MINISTÈRE DES SPORTS

Perspectives

groupe national Femmes et sport 2011 :
Installé le 8 avril 2011

Ce groupe a pour vocation de répondre à la question suivante :
quels changements et/ou prolongements opérer pour permettre aux
femmes et aux jeunes filles d'avoir accès à la pratique sportive et
aux fonctions/responsabilités techniques et électives ?



Novembre 2011 Présentation des préconisations et des pistes d'actions validées par le groupe de travail voir d'outils prévus au cours d'un temps fort auquel seraient conviés les acteurs du sport (fédérations sportives, services déconcentrés, collectivités territoriales).

- Si ces préconisations et pistes d'actions étaient validées, elles pourraient constituer les priorités ministérielles sur le thème Femmes et sport pour l'olympiade 2012-2016.